



DO YOU SPEAK ENGLISH ?

Les modalités:

- Recrutement parmi les élèves de 6ème motivés
- Pendant 3 ans (5e 4e, 3e) au collège
- Une heure de cours en plus par semaine en 5e et deux heures en 4e et 3e
- Le travail se fait en majorité en groupe et en classe, il y a très peu de travail à la maison

La section Européenne pour quoi faire ?

- Pour améliorer son niveau d'anglais
- Pour pratiquer l'anglais autrement (activités orales, productions numériques, théâtre ...)
- Pour enrichir sa culture des pays anglophones

La section Européenne (LCE) est-ce que c'est pour moi ?

- Tu es motivé (e) ?
- Tu n'as pas peur de travailler une heure de plus ?
- Tu aimes l'anglais ?
- Tu veux Faire un voyage en Angleterre ? (Si les conditions sanitaires le permettent)
- Alors OUI, cette section est faite pour toi !!

Les années précédentes

Tes camarades ont fait :

- du théâtre
- des exposés sur des thèmes variés
- créer des journaux télévisés

Le recrutement et la mise en place

Les élèves intéressés doivent rapidement le dire à leur professeur d'anglais et leur professeur principal.

A l'issu des candidatures, une fiche sera remplie par le professeur d'anglais, le professeur principal et la vie scolaire afin de faire un bilan sur chaque élève.

Un petit test écrit très court sera organisé afin d'établir la liste des futurs euros. Le nombre de place est limité.

La LCE (langue et culture européenne) fonctionne comme la LCA (langue et culture ancienne), c'est une option facultative mais si on s'engage c'est pour trois ans.

En cinquième les élèves auront une heure par semaine. En quatrième et en troisième deux heures.

Les élèves sont répartis dans plusieurs classes et se regroupent en cours d'euro